

DECISION n° 2024-147

Portant sur la signature du contrat n° 2024-037 :
« Edition gratuite du plan guide touristique de la ville
pour la période 2024-2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LAMBESC ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22, L.2122-23 ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération n° 2022-017 du 23 février 2022 portant délégation à Monsieur le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du CGCT ;

VU l'avis favorable émis par la Direction Générale de la collectivité en date du 31 Juillet 2024 ;

CONSIDERANT la nécessité pour la Commune de signer le contrat n° 2024-037 : « Edition gratuite du plan guide de la ville pour la période 2024-2026 » avec la Société MEDIA PLUS COMMUNICATION.

DECIDE

Article 1.- De conclure le contrat n° 2024-037 : « Edition gratuite du plan guide de la ville pour la période 2024-2026 » avec la Société MEDIA PLUS COMMUNICATION sise Allée des Informaticiens – CS 30075 – 06700 SAINT LAURENT DU VAR.

Le contrat est conclu pour une durée de 2 ans.

Article 2.- Le financement de cette opération est assuré en totalité grâce aux emplacements publicitaires prévus à cet effet.

Article 3.- La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le requérant peut former son recours soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr. Dans ce délai, il peut être présenté un recours administratif auprès de la commune, prorogeant le délai de recours contentieux.

Article 4.- La Direction Générale des Services de la ville de Lambesc est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à

- Monsieur le Sous-Préfet d'Aix en Provence
- Monsieur le Receveur Municipal d'Aix en Provence

Fait à Lambesc, le 31 Juillet 2024

Bernard RAMOND

Maire de Lambesc

Conseiller métropolitain de la Métropole Aix-Marseille-Provence

